



les lecteurs écrivent

SUR LES DÉBUTS DE LA PRESSE FORESTIÈRE EN FRANCE...

L'article de M. Pardé, paru dans le numéro 1 de l'année 1992, me conduit à ce courrier.

Le style de notre ami est toujours rapide et, de ce fait, agréable à lire, mais ici il a été un peu trop rapide.

En effet deux titres, pour une même publication mais deux rédacteurs en chef, ont précédé les *Annales* créées en 1824 :

- Le *Mémorial forestier* dont le rédacteur en chef est Goujon de la Somme paraît de novembre 1801 à 1807 (excusez-moi, de l'An IX à l'An XIV). De fait, la première raison d'être de ce titre est la compilation ordonnée des textes administratifs à l'usage des Agents de l'Administration forestière. Cependant, on voit pointer notre ami Baudrillart, dès l'An XIII, avec la présentation de la traduction de la célèbre Instruction de Hartig. L'année suivante, les textes techniques sont plus développés.

- Puis, c'est la transformation du *Mémorial*, avec changement de titre. Les *Annales forestières*, premières du nom, paraîtront jusqu'en 1816.

« Les Annales forestières seront rédigées sur un autre plan... quant à l'ordre des matières. Chaque cahier sera toujours divisé en deux parties principales, l'une nommée réglementaire, l'autre économique ». Ainsi s'exprime le rédacteur.

Pour la partie économique, Baudrillart annonce deux sections : statistiques des forêts et améliorations. Sous le terme « améliorations », il faut comprendre « les procédés et les découvertes, les questions, les projets, les ouvrages nouveaux, etc. concernant l'augmentation de valeur du sol des forêts ou l'accroissement des produits ».

Le numéro 1 propose des textes sur l'estimation forestière (superficie, en nouvelles mesures, nature du sol et types de peuplement), un article sur l'intérêt de l'histoire forestière, un autre sur les arbres devant réussir dans le département de la Marne.

Ces deux titres ne figurent pas dans le catalogue imprimé des périodiques de la Bibliothèque nationale.

Les nouvelles *Annales forestières* paraîtront de 1842 à 1865, date à laquelle le titre est racheté par la *Revue des Eaux et Forêts*, créée en 1862 à la suite d'une scission au sein du Comité de rédaction des *Annales*.

Marie-Jeanne LIONNET
Bibliothécaire
ÉCOLE NATIONALE DU GÉNIE RURAL
DES EAUX ET DES FORÊTS
14, rue Girardet
54042 NANCY CEDEX

GLANDS DE CHÊNES ROUVRE ET PÉDONCULÉ

J'ai lu avec intention et intérêt deux notes relatives à la distinction entre les glands du Chêne pédonculé et du Chêne rouvre (cf. *Revue forestière française*, n° 2, 1992, pp. 189-190 et n° 6, 1992, p. 559).

Je me permets de rappeler, à ce sujet, les observations de A. Poskin :

● *Le Chêne pédonculé et le Chêne rouvre. Leur culture en Belgique* (Gembloux : J. Duculot - Bibliothèque agronomique belge, 1934).

L'auteur note (page 20) pour les glands de Chêne pédonculé, à l'état frais, des bandes longitudinales foncées, qui seraient dues à l'accumulation d'eau à l'intérieur des vaisseaux situés dans la couche moyenne du péricarpe du gland.

Dans un lot de glands de Chêne pédonculé, il arrive que ces bandes soient peu visibles ou absentes. Chez le rouvre, au contraire, quelques glands d'un lot peuvent présenter ces bandes longitudinales. Ces bandes s'effacent à la dessiccation.

● *Traité de sylviculture*. 3^e édition (Gembloux : J. Duculot, 1949).

Page 87, l'auteur écrit :

« Pour le Chêne pédonculé : à l'état frais, d'un brun jaunâtre, avec des bandes noirâtres longitudinales ; par dessiccation d'un jaune fauve et les bandes noirâtres disparaissent.

Pour le Chêne rouvre : à l'état frais, d'un brun marron ponctué de taches plus sombres ; absence de bandes foncées longitudinales ; par dessiccation, d'un jaune fauve uniforme ».

Rendons à César ce qui appartient à César, et un hommage au vieil observateur de 1882 !

M. BOUDRU
Professeur émérite de Sylviculture
et Aménagement des Forêts
FACULTÉ DES SCIENCES AGRONOMIQUES
B-5800 GEMBLoux